

ACTION URGENTE

UN GRÉVISTE DE LA FAIM EST HOSPITALISÉ EN SOINS INTENSIFS
Mohamed Soltan, un détenu de nationalité égyptienne et américaine, a été hospitalisé mardi 7 octobre du fait de la forte détérioration de sa santé due à une grève de la faim entamée il y a huit mois - il n'ingérait que de l'eau sucrée.

Mohamed Soltan a été conduit à l'hôpital universitaire El Manial, au Caire, la capitale, après que le personnel médical de la prison de Tora a refusé d'être tenu pour responsable de la dégradation de son état, a déclaré sa famille à Amnesty International. Il serait désormais dans un état critique, perd fréquemment connaissance et saigne de la bouche et du nez. Il est soigné dans une unité de soins intensifs.

Mohamed Soltan a été appréhendé en août 2013 dans le cadre d'une vaste opération de répression visant les sympathisants de l'ancien président Mohamed Morsi, qui avait été chassé du pouvoir. Notamment accusé de « financement du rassemblement de Rabaa al Adawiya » et de « propagation de fausses informations » afin de déstabiliser la sécurité nationale, il est actuellement jugé avec 51 autres personnes. Ce procès reprendra le 11 octobre 2014. Amnesty International estime que les charges retenues contre lui ne constituent pas une infraction reconnue par le droit international.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités égyptiennes à libérer Mohamed Soltan sans délai, car les faits qu'on lui reproche ne constituent pas une infraction pénale aux termes des normes internationales ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il bénéficie de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- priez-les instamment de s'abstenir de prendre des mesures punitives à son encontre pour avoir observé une grève de la faim.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 NOVEMBRE 2014 À :

Procureur général

Hesham Mohamed Zaki Barakat
 Office of the Public Prosecutor
 Supreme Court House, 1 « 26 July »
 Road
 Cairo, République arabe d'Égypte
 Fax : +202 2 577 4716
 +202 2 575 7165
 (uniquement aux heures de bureau,
 GMT +2)

Formule d'appel : *Dear Counsellor, /*
Monsieur le Procureur général,

Président

Abdel Fattah al-Sisi
 Office of the President
 Al Ittihadia Palace
 Cairo, République arabe d'Égypte
 Fax : +202 2 391 1441
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Président,

Copies à :

Adjointe au ministre des Affaires
étrangères, chargée des droits humains
 Mahy Hassan Abdel Latif
 Multilateral Affairs and International
 Security Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 Corniche al-Nil, Cairo
 République arabe d'Égypte
 Fax : +202 2 574 9713
 Courriel : Contact.Us@mfa.gov.eg

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. (adresse/s à compléter) :
 nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 128/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE12/026/2014/fr>

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

UN GRÉVISTE DE LA FAIM EST HOSPITALISÉ EN SOINS INTENSIFS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Mohamed Soltan, de nationalité égyptienne et américaine, a entamé sa grève de la faim le 26 janvier 2014. Les autorités carcérales l'ont plus tard transféré en détention à l'isolement dans la prison de sécurité maximale d'al Aqrab afin de le sanctionner. Il n'ingère pas de nourriture, seulement de l'eau sucrée. Selon son avocat, par le passé, les autorités carcérales l'ont uniquement transféré à l'infirmerie de la prison lorsqu'il a perdu connaissance, et l'ont renvoyé dans sa cellule quand il est revenu à lui.

Avant son arrestation, Mohamed Soltan travaillait pour un comité de médias qui faisait état des violations commises par les forces de sécurité contre les sympathisants du président déchu Mohamed Morsi. Le 14 août 2013, lors des violences ayant éclaté quand la police a dispersé le sit-in pro-Morsi de la place Rabaa al Adawiya, au Caire, Mohamed Soltan a été blessé par balle au bras gauche. Cet événement, qui a coûté la vie à des centaines de personnes, a été suivi d'une vaste opération de répression à l'encontre des partisans de Mohamed Morsi et des membres du mouvement des Frères musulmans, auquel il était associé.

Les forces de sécurité ont effectué une descente au domicile de Mohamed Soltan au Caire le 25 août 2013 pour arrêter son père, une figure des Frères musulmans. N'ayant pu trouver le père, les forces de l'ordre ont arrêté le fils, ainsi que trois amis qui lui rendaient visite après l'intervention chirurgicale réalisée sur son bras blessé. Mohamed Soltan a subi plusieurs transfèrements entre la prison de Wadi al Natrun, et les postes de police de Basateen ou de Mansheyat Nasr, où il a passé 15 jours dans de petites cellules surpeuplées.

Selon des informations reçues par Amnesty International, le 27 août 2013, Mohamed Soltan a été conduit à la prison de Wadi al Natrun, à 120 km du Caire. À son arrivée, il a dû rester dans le fourgon de police pendant environ quatre heures, en compagnie d'autres prisonniers. Il aurait été contraint de marcher jusqu'à la prison entre deux rangées de policiers, qui les ont frappés, lui et ses codétenus, tandis qu'ils gagnaient la porte de l'établissement. Selon lui, les coups portés ont été très violents. Les prisonniers ont été emmenés dans une salle où on leur a ordonné de se déshabiller et de rester en sous-vêtements. Les menottes aux poignets, ils ont reçu l'ordre de faire face au mur. Quiconque essaierait de tourner la tête serait de nouveau frappé. Il a séjourné trois jours dans cette prison avant d'être de nouveau conduit au poste de police de Basateen et d'y passer trois semaines, pendant que l'Agence nationale de sécurité ainsi que les procureurs chargés de la sûreté de l'État menaient des enquêtes.

Finalement, Mohamed Soltan a été emmené à la prison d'Istiqbal Tora - où il est resté jusqu'à son transfert à la prison de sécurité maximale d'al Aqrab - en compagnie de trois autres hommes, dans une cellule très exiguë prévue pour la détention à l'isolement, où l'hygiène et l'aération étaient insuffisantes. Un des hommes qui partagent sa cellule a pratiqué sur lui une intervention chirurgicale sans anesthésie ni stérilisation pour enlever les broches qu'il avait gardées dans le bras, car les autorités pénitentiaires refusaient de le faire transférer dans un hôpital pour qu'il y reçoive les soins médicaux appropriés.

Des dizaines de détenus ont entamé une grève de la faim ces derniers mois afin de protester contre leurs conditions d'incarcération éprouvantes et les poursuites dont ils font l'objet, motivées selon eux par des considérations politiques. Au 8 octobre 2014, plus de 140 détenus observaient une grève de la faim, selon des informations recueillies par le groupe « Liberté pour les braves ». De nombreux militants ne se trouvant pas en prison ont également entamé une grève de la faim en solidarité avec eux.

Nom : Mohamed Soltan
Homme

Action complémentaire sur l'AU 128/14, MDE 12/054/2014, 8 octobre 2014